



*Pour la santé
et l'autonomie*

La Fondation Léopold Bellan ouvre un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Romainville (93)

PARIS, 20 FÉVRIER 2017 – LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES LÉOPOLD BELLAN DE ROMAINVILLE VIENT D'ACCUEILLIR SES PREMIERS RÉSIDENTS. INSTALLÉE DANS LE QUARTIER BAS-PAYS, ELLE PROPOSE 110 LITS ET PLACES DANS UNE CONSTRUCTION NEUVE, CHALEUREUSE ET LUMINEUSE. AVEC CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT, LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN S'IMPLANTE EN SEINE-SAINT-DENIS ET OUVRE SON 6^e EHPAD.

Premier établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à s'installer sur la commune de Romainville, la Résidence accueillera 110 personnes âgées dépendantes réparties en 3 unités de vie de 27 ou 28 résidents auxquelles s'ajoutent 2 unités Alzheimer sécurisées (de 13 et 14 places).

Conçu comme un lieu d'hébergement confortable et fonctionnel, ce bâtiment neuf, chaleureux et lumineux, s'élève sur 4 étages donnant soit sur des terrasses, soit sur un patio. L'ambition de la directrice, Sabine Laurent, est « *d'en faire un lieu de vie ouvert qui permette le maintien de la vie sociale et relationnelle et préserve les liens familiaux et amicaux.* »

Fruit d'un partenariat avec la ville de Romainville qui a garanti l'emprunt en prêt locatif social (PLS) contracté par la Fondation, l'établissement vient compléter l'offre de santé du secteur des Coudes Cornettes dans le quartier Bas-Pays, en pleine mutation. Elle est en effet installée aux côtés de l'Institut Médical de Romainville et d'une future Maison médicale qui accueillera 3 médecins généralistes.

Cette ouverture est également synonyme de création d'emplois sur le territoire puisque 80 collaborateurs salariés vont rejoindre la Résidence ainsi que des kinésithérapeutes libéraux ou encore des prestataires telles que des coiffeuses ou des esthéticiennes. Afin de garantir un accès aux soins adapté aux besoins et à l'évolution de l'état de santé de chacun, l'équipe pluridisciplinaire comprend notamment un médecin gériatre, un cadre de santé, un psychologue et les équipes soignantes.

Cette opération a été menée grâce notamment aux subventions de la région Ile-de-France, du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de la CNSA. Montant total de l'investissement, près de 20 M€.

« *Avec l'ouverture de ce 6^e Ehpad, la Fondation confirme sa volonté de développer son activité dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes, souligne Jean-Luc Riteau, directeur général de la Fondation. Nous venons d'ailleurs de débiter, dans les Yvelines à Montesson, les travaux de construction d'une 7^e Résidence. En comptant les services d'aide à domicile, ce sont au total, près de 1 000 salariés qui travaillent auprès des personnes âgées à la Fondation Bellan.* »



LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES LÉOPOLD BELLAN DE ROMAINVILLE : FICHE TECHNIQUE

- 110 lits (dont 5 en hébergement temporaire)
- GIR moyen pondéré autour de 750
- Habilitée à 100 % à l'aide sociale
- 14 places de PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) doté d'un espace extérieur dédié
- 15 places d'accueil de jour avec un jardinet sécurisé dédié : ouverture du SAJ en septembre
- Construction certifiée par Cerqual au label « Habitat et environnement »

Directrice : Sabine Laurent

sabine.laurent@fondationbellan.org

À PROPOS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

La Fondation Léopold Bellan est un acteur majeur du secteur non-lucratif sanitaire et social et médico-social. Elle gère un réseau de 66 établissements et services, soit plus de 4 000 lits et places et 300 000 heures d'aide à domicile et emploie plus de 2 500 salariés. Aux côtés de ces professionnels, 300 bénévoles participent à l'accompagnement :

- des tout-petit,
- des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou sensoriel,
- des enfants et jeunes en danger ou en difficulté sociale,
- des personnes âgées,
- des malades.

Principalement implantée en région parisienne (75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94), la Fondation est également présente dans les départements de l'Oise (60), d'Eure-et-Loir (28) et d'Indre-et-Loire (37).

Institution laïque, la Fondation Léopold Bellan défend des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect des autres. Elle accueille ou accompagne sans distinction d'origine, d'appartenance religieuse ou de moyens, les personnes qui la sollicitent.

Créée en 1884 par Léopold Bellan, l'un des précurseurs de l'aide sociale, l'association fut reconnue d'utilité publique en 1907. Elle a obtenu le statut de Fondation reconnue d'utilité publique en 1996. ■

Contact presse

Marie-Christine Robert
Secrétaire générale

Tél. : 01 53 42 11 60

marie-christine.robert@fondationbellan.org